

États financiers

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Exercice terminé le 31 décembre 2017

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

États financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Rapport du vérificateur général	3
États financiers	
État des résultats	5
État de la variation de la dette nette	6
État de la variation de la dette nette	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9
Annexe - Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	24
Annexe - Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	25
Annexe - Excédent accumulé	26
Annexe - Endettement total net à long terme	28
Autres renseignements	
Annexe - Exploitation générale - revenus	29
Annexe - Exploitation générale - charges	30
Annexe - Transport adapté	32



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de transport de Lévis, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017 et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que ces états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de transport de Lévis au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Société de transport de Lévis inclut dans les états financiers, certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 22, 24, 25, 26, 27 et 28 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

*Lemieux Nolet*¹

LEMIEUX NOLET

comptables professionnels agréés

S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)

Le 4 avril 2018

¹ CPA auditeur, CA permis no A111747



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de transport de Lévis, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017 et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que ces états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de transport de Lévis au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.



Observations

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que la Société de transport de Lévis inclut dans les états financiers, certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 22, 24, 25, 26, 27 et 28 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.



Yves Denis, CPA auditeur, CA
Vérificateur général de la Ville de Lévis.

Lévis (Québec)
Le 4 avril 2018



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Budget 2017	Réel 2017	Réel 2016
Revenus			
Exploitation générale (annexe)	25 683 526 \$	24 040 489 \$	22 169 331 \$
Transport adapté (annexe)	3 240 237	3 133 360	2 950 215
Revenus d'investissement	10 772 315	3 187 004	5 087 340
	<u>39 696 078</u>	<u>30 360 853</u>	<u>30 206 886</u>
Charges			
Exploitation générale (annexe)	25 058 816	25 223 753	25 238 626
Transport adapté (annexe)	3 240 237	3 382 734	3 098 269
	<u>28 299 053</u>	<u>28 606 487</u>	<u>28 336 895</u>
Excédent de l'exercice	11 397 025	1 754 366	1 869 991
Excédent accumulé au début de l'exercice		41 430 752	39 560 761
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		<u>43 185 118 \$</u>	<u>41 430 752 \$</u>



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

État de la situation financière

31 décembre 2017

	2017	2016
Actifs financiers		
Débiteurs (note 3)	1 523 469 \$	1 527 491 \$
Subventions à recevoir (note 4)	25 360 441	24 465 509
Dépôt sur acquisition d'immobilisations	737 116	726 468
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 5)	47 100	75 600
	<u>27 668 126</u>	<u>26 795 068</u>
Passifs		
Découvert bancaire	167 977	23 000
Emprunts temporaires (note 6)	5 977 822	4 419 866
Créditeurs et frais courus (note 7)	4 410 937	3 364 533
Revenus reportés (note 8)	106 675	96 881
Dette à long terme (note 9)	39 327 584	43 348 836
	<u>49 990 995</u>	<u>51 253 116</u>
Dette nette	(22 322 869)	(24 458 048)
Actifs non financiers		
Immobilisations (note 10)	64 983 782	65 410 580
Stocks de fournitures, pièces et accessoires	228 287	214 455
Autres actifs non financiers (note 11)	295 918	263 765
	<u>65 507 987</u>	<u>65 888 800</u>
Excédent accumulé (note 12)	<u>43 185 118 \$</u>	<u>41 430 752 \$</u>

Engagements (note 13)

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

État de la variation de la dette nette

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Budget 2017	Réel 2017	Réel 2016
Excédent de l'exercice	11 397 025 \$	1 754 366 \$	1 869 991 \$
Variation des immobilisations			
Acquisition	(14 133 000)	(4 190 380)	(6 190 122)
Produit de cession	4 000	10 798	21 125
Amortissement des immobilisations	4 590 000	4 598 039	4 129 672
Perte sur cession d'immobilisations	12 000	8 341	6 393
Reclassement	-	-	(16 790)
	(9 527 000)	426 798	(2 049 722)
Variation des stocks de fournitures, pièces et accessoires	-	(13 832)	6 319
Variation des autres actifs non financiers	-	(32 153)	(24 362)
	-	(45 985)	(18 043)
Variation de la dette nette	1 870 025	2 135 179	(197 774)
Dette nette au début de l'exercice		(24 458 048)	(24 260 274)
Dette nette à la fin de l'exercice		(22 322 869) \$	(24 458 048) \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017	2016
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	1 754 366 \$	1 869 991 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	4 598 039	4 129 672
Perte sur cession d'immobilisations	8 341	6 393
Reclassement	-	(16 790)
	<u>6 360 746</u>	<u>5 989 266</u>
Variation nette des éléments hors caisse		
Débiteurs et subventions à recevoir	(890 910)	1 406 197
Dépôt sur acquisition d'immobilisations	(10 648)	616 822
Créditeurs et frais courus	1 046 404	411 522
Revenus reportés	9 794	(23 658)
Actif au titre des avantages sociaux futurs	28 500	(3 000)
Stocks de fournitures, pièces et accessoires	(13 832)	6 319
Autres actifs non financiers	(32 153)	(24 362)
	<u>6 497 901</u>	<u>8 379 106</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition	(4 190 380)	(6 190 122)
Produit de cession	10 798	21 125
	<u>(4 179 582)</u>	<u>(6 168 997)</u>
Activités de financement		
Émission de dettes à long terme	5 077 000	8 567 000
Remboursement de la dette à long terme	(9 206 000)	(9 840 600)
Variation nette des emprunts temporaires	1 557 956	(954 058)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	107 748	59 530
	<u>(2 463 296)</u>	<u>(2 168 128)</u>
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(144 977)</u>	<u>41 981</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	(23 000)	(64 981)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	<u>(167 977) \$</u>	<u>(23 000) \$</u>



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2017

1. Statut

La société est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés de transport en commun.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 24 et 25, la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 22, 26 et 27 et l'endettement total net à long terme présenté à la page 28.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

2.1 Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

2.2 Stocks

Les stocks de fournitures, pièces et accessoires sont évalués au coût, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.3 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations sont amorties, à compter de l'année suivant leur transfert à la catégorie d'immobilisations appropriée, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Infrastructures	40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	5 ans, 10 ans et 16 ans
Ameublements et équipement de bureau	5 ans et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 ans

2.4 Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

2.5 Avantages sociaux futurs

2.5.1 Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la société est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auxquels participe la société sans en être le promoteur, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.5 Avantages sociaux futurs (suite)

2.5.2 Régime de retraite à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la société en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.5 Avantages sociaux futurs (suite)

2.5.2 Régime de retraite à prestations déterminées (suite)

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2017, selon la méthode de la valeur liée au marché sur une période de 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

2.6 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
 - Pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.7 Autres éléments

Dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Éléments incorporels

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Les principales estimations comprennent les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs. Celles-ci ont une influence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la société consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2017

3. Débiteurs

	2017	2016
Laissez-passer et autres	738 439 \$	596 725 \$
Organismes municipaux	243 394	465 056
Taxe sur les carburants	116 202	124 162
Taxes à la consommation	425 434	341 548
	1 523 469 \$	1 527 491 \$

4. Subventions à recevoir

	2017	2016
Gouvernement du Québec		
Fonds d'immatriculation	361 600 \$	385 883 \$
Transport adapté	245 146	385 869
Exploitation	195 248	48 422
Amélioration des services	1 144 972	223 692
Montant affecté au remboursement de la dette à long terme	20 541 678	22 608 032
Intérêts sur obligations et billets	60 613	93 033
Achat d'autobus	398 522	509 535
Agrandissement du garage	422 065	-
Système d'aide à l'exploitation	134 043	134 043
Autres immobilisations	81 597	77 000
Gouvernement du Canada		
Achat d'autobus	1 248 144	-
Agrandissement du garage	526 813	-
	25 360 441 \$	24 465 509 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2017

5. Avantages sociaux futurs

	2017	2016
Actif au titre des avantages sociaux futurs		
Actif du régime à prestations déterminées capitalisé	47 100 \$	75 600 \$
Charge de l'exercice		
Régime à prestations déterminées capitalisé	251 700	245 500
Régimes à cotisations déterminées	445 865	430 656
Régime de retraite des élus municipaux	6 275	6 052
	703 840 \$	682 208 \$

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le Régime de retraite du personnel cadre et professionnel non syndiqué de la Société de transport de Lévis, dont l'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée le 31 décembre 2016, est un régime contributif de type salaire final moyen. La rente annuelle d'un participant est égale à 2 % de son salaire final moyen 5 ans moins 0,70 % du salaire final moyen jusqu'à concurrence de la moyenne du maximum des gains admissibles de ces mêmes années. Le Régime prévoit également des prestations en cas de décès et de cessation d'emploi.

Conciliation de l'actif au titre des avantages sociaux futurs

	2017	2016
Actif au début de l'exercice	75 600 \$	72 600 \$
Charge de l'exercice	(251 700)	(245 500)
Cotisations versées par l'employeur	223 200	248 500
Actif à la fin de l'exercice	47 100 \$	75 600 \$

Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation

	2017	2016
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	2 354 100 \$	1 870 200 \$
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	(2 406 800)	(1 929 700)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	(52 700)	(59 500)
Pertes actuarielles non amorties	99 800	135 100
Actif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	47 100 \$	75 600 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2017

5. Avantages sociaux futurs (suite)

Charge de l'exercice

	2017	2016
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	396 400 \$	350 200 \$
Cotisations salariales des employés	(158 500)	(112 300)
Amortissement des pertes actuarielles	237 900	237 900
Charge de l'exercice excluant les intérêts	10 400	6 800
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	248 300	244 700
Rendement espéré des actifs	108 100	85 700
Charge d'intérêts nette	(104 700)	(84 900)
Charge d'intérêts nette	3 400	800
Charge de l'exercice	251 700 \$	245 500 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2017

5. Avantages sociaux futurs (suite)

Informations complémentaires

	2017	2016
Rendement réel des actifs pour l'exercice	117 300 \$	92 000 \$
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	(104 700)	(84 900)
Gain de l'exercice sur le rendement des actifs	12 600 \$	7 100 \$
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	12 300 \$	(57 100) \$
Prestations versées au cours de l'exercice	15 100 \$	10 200 \$
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice	2 373 100 \$	1 876 600 \$
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	14 ans	14 ans
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	5,10 %	5,10 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	5,10 %	5,30 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	3,15 %	3,15 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	2,15 %	2,15 %



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2017

5. Avantages sociaux futurs (suite)

Régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs

Les employés de garage participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeur, soit le Régime complémentaire de retraite du Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Les employés cotisent au régime à un taux de 5,50 % et l'employeur y contribue à un taux de 10,50 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeur, la société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les chauffeurs participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeur, soit le Régime de retraite des employés municipaux du Québec. Les employés cotisent au régime à un taux de 6,765 % et l'employeur y contribue à un taux de 6,915 % du salaire régulier, incluant la cotisation au fonds de stabilisation. Étant donné que ce régime est un régime interemployeur, la société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les employés de bureau syndiqués participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeur, soit le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ. Les employés cotisent au régime à un taux de 3 % et l'employeur y contribue à un taux de 6 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeur, la société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Régime de retraite des élus municipaux

Le Régime de retraite des élus municipaux est un régime à prestations déterminées géré en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux. Les élus participants et la société se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas de la société. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ce régime est un régime à employeurs multiples administré par Retraite Québec qui ne comporte pas de comptes distincts, la société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné correspond aux contributions devant être versées par la société pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2017

6. Emprunts temporaires

La société dispose de huit marges de crédit autorisées aux montants de 5 650 000 \$, 6 800 000 \$, 6 100 000 \$, 2 400 000 \$, 2 900 000 \$, 1 530 000 \$, 1 275 000 \$ et 1 150 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel.

7. Crédoiteurs et frais courus

	2017	2016
Fournisseurs	2 343 727 \$	1 643 251 \$
Salaires et avantages sociaux	1 705 257	1 414 154
Dépôts et retenues de garantie	231 824	158 568
Intérêts courus	118 493	118 413
Taxes de vente	11 636	30 147
	4 410 937 \$	3 364 533 \$

8. Revenus reportés

	2017	2016
Subventions	26 443 \$	18 095 \$
Laissez-passer	80 232	78 786
	106 675 \$	96 881 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2017

9. Dette à long terme

	2017	2016
Billets et obligations		
Échus	- \$	4 062 900 \$
2,15 % à 3,20 %, remboursable par versements annuels, échéant le 13 juin 2018 et le 13 juin 2023	15 404 000	17 391 000
3,10 %, remboursable par versements annuels, échéant le 26 septembre 2018	269 000	529 300
2 % à 2,25 %, remboursable par versements annuels, échéant le 17 juin 2019	3 767 000	4 242 000
2,15 % à 2,40 %, remboursable par versements annuels, échéant le 15 octobre 2019	6 479 000	7 315 000
2,05 %, remboursable par versements annuels, échéant le 9 mars 2020	1 178 500	1 552 300
1,50 % à 2,10 %, remboursable par versements annuels, échéant le 11 février 2021	2 755 000	3 025 000
1,40 % à 1,90 %, remboursable par versements annuels, échéant le 12 mai 2021	1 776 000	2 082 000
1,40 % à 1,85 %, remboursable par versements annuels, échéant le 6 octobre 2021	2 825 000	3 460 000
1,20 % à 1,90 %, remboursable par versements annuels, échéant le 29 juin 2022	3 202 000	-
2,51 %, remboursable par versements annuels, échéant le 31 août 2022	1 875 000	-
	39 530 500	43 659 500
Frais reportés liés à la dette à long terme	(202 916)	(310 664)
	39 327 584 \$	43 348 836 \$

La dette à long terme est assumée de la façon suivante :

	2017	2016
Montant des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	20 541 678 \$	22 608 032 \$
Montant à la charge de la Ville de Lévis	18 988 822	21 051 468
	39 530 500 \$	43 659 500 \$

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont : 2018 - 6 053 000 \$; 2019 - 5 927 000 \$; 2020 - 6 073 500 \$; 2021 - 5 808 700 \$ et 2022 - 5 014 300 \$.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2017

10. Immobilisations

Catégories	31 décembre 2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Infrastructures	7 833 466 \$	451 735 \$	7 381 731 \$
Bâtiments	20 015 241	6 121 733	13 893 508
Véhicules	50 648 179	16 970 579	33 677 600
Ameublement et équipement de bureau	1 271 846	896 247	375 599
Machinerie, outillage et équipement	9 016 727	2 958 817	6 057 910
Terrains	2 493 723	-	2 493 723
	91 279 182	27 399 111	63 880 071
Immobilisations en cours	1 103 711	-	1 103 711
	92 382 893 \$	27 399 111 \$	64 983 782 \$

Catégories	31 décembre 2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Infrastructures	7 124 387 \$	273 625 \$	6 850 762 \$
Bâtiments	19 977 428	5 622 296	14 355 132
Véhicules	48 096 138	13 961 472	34 134 666
Ameublement et équipement de bureau	1 221 546	780 472	441 074
Machinerie, outillage et équipement	8 489 628	2 182 992	6 306 636
Terrains	2 493 723	-	2 493 723
	87 402 850	22 820 857	64 581 993
Immobilisations en cours	828 587	-	828 587
	88 231 437 \$	22 820 857 \$	65 410 580 \$

11. Autres actifs non financiers

	2017	2016
Frais payés d'avance	295 918 \$	263 765 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2017

12. Excédent accumulé (annexe)

	2017	2016
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté		
Exploitation générale	(1 205 337) \$	(1 773 378) \$
Transport adapté	(1 218 431)	(969 057)
	(2 423 768)	(2 742 435)
Fonds réservés		
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	13 520	28 714
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP)		
Financement à long terme des activités de fonctionnement		-
Frais d'émission de la dette à long terme	(201 847)	(334 941)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	145 486	269 288
	(56 361)	(65 653)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	178 598	109 506
Investissements à financer	(723 678)	(593 433)
	(545 080)	(483 927)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	46 196 807	44 694 053
	43 185 118 \$	41 430 752 \$

13. Engagements

La société a signé un contrat de transport en commun échéant en juin 2022. Les versements minimums relatifs à ce contrat totalisent 12 611 223 \$ et se répartissent comme suit : 2018 - 2 728 766 \$; 2019 - 2 769 697 \$; 2020 - 2 811 243 \$; 2021 - 2 853 411 \$ et 2022 - 1 448 106 \$.

De plus, la société a signé un contrat de transport adapté échéant en décembre 2018. Les versements minimums relatifs à ce contrat totalisent 599 641 \$ pour l'exercice 2018.

Les versements relatifs à divers contrats de location, d'entretien et d'autres services échéant de 2018 à 2022 totalisent 684 329 \$ et se répartissent comme suit : 2018 - 227 754 \$; 2019 - 177 063 \$; 2020 - 112 968 \$; 2021 - 82 642 \$ et 2022 - 83 902 \$.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2017

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres divulgués à des fins de comparaison dans les états financiers ont été reclassés suivant la présentation des états financiers de l'exercice courant.



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Budget 2017	Réel 2017	Réel 2016
Revenus			
Exploitation générale (annexe)	25 683 526 \$	24 040 489 \$	22 169 331 \$
Transport adapté (annexe)	3 240 237	3 133 360	2 950 215
	28 923 763	27 173 849	25 119 546
Charges			
Exploitation générale (annexe)	25 058 816	25 223 753	25 238 626
Transport adapté (annexe)	3 240 237	3 382 734	3 098 269
	28 299 053	28 606 487	28 336 895
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	624 710	(1 432 638)	(3 217 349)
Conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations			
Amortissement	4 590 000	4 598 039	4 129 672
Produit de cession	4 000	10 798	21 125
Perte sur cession	12 000	8 341	6 393
	4 606 000	4 617 178	4 157 190
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	24 803	-	51 198
Remboursement de la dette à long terme	(3 000 570)	(3 000 770)	(2 723 426)
	(2 975 767)	(3 000 770)	(2 672 228)
Affectations			
Activités d'investissement	(39 685)	(13 178)	(80 878)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	(2 331 934)	-	-
Fonds réservés			
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	20 000	24 273	309 593
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Financement des activités de fonctionnement	96 676	123 802	93 171
	(2 254 943)	134 897	321 886
	(624 710)	1 751 305	1 806 848
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	- \$	318 667 \$	(1 410 501) \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Budget 2017	Réel 2017	Réel 2016
Revenus d'investissement			
Transferts			
Acquisition d'autobus	2 267 000 \$	2 263 792 \$	3 967 267 \$
Système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV)	494 500	-	51 575
Terminus léger de la Traverse	-	-	377 211
Agrandissement du garage	1 170 000	948 878	-
Lave-autobus	-	234	360 725
Autres projets d'immobilisations	6 840 815	(33 268)	112 271
	10 772 315	3 179 636	4 869 049
Autres revenus			
Contribution en immobilisations	-	560	17 484
Contribution de la Ville de Lévis	-	6 808	200 807
	-	7 368	218 291
	10 772 315	3 187 004	5 087 340
Conciliation à des fins fiscales			
Acquisition d'immobilisations			
Infrastructures	(185 000)	(127 353)	(689 178)
Bâtiments	(2 821 000)	(1 085 470)	(40 757)
Véhicules	(2 900 000)	(2 595 934)	(4 813 165)
Ameublement et équipement de bureau	(135 000)	(50 301)	(33 839)
Machinerie, outillage et équipement	(942 000)	(331 322)	(613 183)
Terrains	(7 150 000)	-	-
	(14 133 000)	(4 190 380)	(6 190 122)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	3 321 000	938 124	2 262 803
Affectations			
Activités de fonctionnement	39 685	13 178	80 878
	(10 772 315)	(3 239 078)	(3 846 441)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	- \$	(52 074) \$	1 240 899 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Excédent accumulé

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Exploitation générale	Transport adapté	2017	2016
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté				
Solde au début de l'exercice	(1 773 378) \$	(969 057) \$	(2 742 435) \$	(1 331 934) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	568 041	(249 374)	318 667	(1 410 501)
Solde à la fin de l'exercice	(1 205 337) \$	(1 218 431) \$	(2 423 768) \$	(2 742 435) \$
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés				
Solde au début de l'exercice			28 714 \$	309 593 \$
Affectation aux activités de fonctionnement			(24 273)	(309 593)
Virement du financement des investissements en cours			9 079	28 714
Solde à la fin de l'exercice			13 520 \$	28 714 \$
Répartition				
Règlement no 128			4 441 \$	28 714 \$
Règlement no 133			9 079	-
			13 520 \$	28 714 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Excédent accumulé (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017	2016
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Solde au début de l'exercice	(65 653) \$	(61 805) \$
Affectation aux activités de fonctionnement	(123 802)	(93 171)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	-	(51 198)
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	133 094	140 521
Solde à la fin de l'exercice	(56 361) \$	(65 653) \$
Financement des investissements en cours		
Solde au début de l'exercice	(483 927) \$	(1 679 321) \$
Reclassement	-	(16 791)
	(483 927)	(1 696 112)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	(52 074)	1 240 899
Virement aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	(9 079)	(28 714)
Solde à la fin de l'exercice	(545 080) \$	(483 927) \$
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Immobilisations	64 983 782 \$	65 410 580 \$
Dette à long terme	39 327 584	43 348 836
Frais reportés liés à la dette à long terme	202 916	310 664
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	(20 541 678)	(22 608 032)
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	(201 847)	(334 941)
	18 786 975	20 716 527
	46 196 807 \$	44 694 053 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Endettement total net à long terme

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017	2016
Dette à long terme (note 9)	39 530 500 \$	43 659 500 \$
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	723 678	593 433
Déduire		
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	20 541 678	22 608 032
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	178 598	109 506
	20 720 276	22 717 538
Endettement total net à long terme	19 533 902 \$	21 535 395 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Exploitation générale - revenus

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Budget 2017	Réel 2017	Réel 2016
Exploitation générale			
Revenus			
Revenus des usagers			
Cartes - adulte	1 816 768 \$	1 883 956 \$	1 751 356 \$
Cartes - privilège	2 474 874	2 379 286	2 359 041
Cartes à tarif réduit et supports	656 633	664 244	604 148
Cartes métropolitaines	629 341	637 415	588 476
Revenus en espèces	1 314 120	1 381 110	1 298 079
	6 891 736	6 946 011	6 601 100
Revenus - tarifs spéciaux			
Voyages spéciaux	10 000	19 208	23 058
Revenus complémentaires au transport			
Publicité	225 000	225 000	225 000
Revenus non reliés au transport			
Intérêts	3 000	597	3 539
Location d'un terrain	6 300	6 300	6 300
Autres	1 000	3 717	14 559
	10 300	10 614	24 398
Subventions gouvernementales			
Fonds d'immatriculation	4 470 999	1 515 021	1 497 613
Développement du transport collectif	2 236 926	2 183 407	2 236 926
Subvention à l'exploitation	484 224	484 225	484 224
Intérêts sur obligations et billets	481 049	466 658	532 140
Compensation du MTQ - titre de transport métropolitain	83 000	81 916	84 738
Emploi-Québec - honoraires de formation	-	-	4 225
	7 756 198	4 731 227	4 839 866
Contributions municipales			
Contribution de la Ville de Lévis	10 477 854	11 809 854	10 133 158
Contribution d'une autre municipalité	241 438	225 000	234 406
Compensation de la CMQ - titre de transport métropolitain	83 000	81 916	84 738
	10 802 292	12 116 770	10 452 302
Contribution pour la promotion et le développement des services	-	-	10 000
Perte sur cession d'immobilisations	(12 000)	(8 341)	(6 393)
	25 683 526 \$	24 040 489 \$	22 169 331 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Exploitation générale - charges

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Budget 2017	Réel 2017	Réel 2016
Exploitation générale (suite)			
Charges			
Salaires des chauffeurs	5 814 168 \$	5 971 182 \$	5 884 788 \$
Salaires autres			
Conseil d'administration	56 238	57 202	54 963
Service de l'exploitation	826 489	697 868	736 201
Service administratif	1 332 047	1 331 708	1 263 457
Service de l'entretien	1 224 951	1 263 709	1 245 291
	3 439 725	3 350 487	3 299 912
Avantages sociaux			
Chauffeurs	1 304 697	1 285 099	1 285 771
Conseil d'administration	18 393	17 079	17 123
Service de l'exploitation	198 138	177 433	187 107
Service administratif	300 226	293 083	285 301
Service de l'entretien	326 288	324 166	319 755
	2 147 742	2 096 860	2 095 057
Honoraires et contrats			
Contrat de transport	2 994 974	2 996 091	3 525 646
Service de rabattement par taxi	150 522	156 757	144 276
Contrat de navette des chauffeurs	-	-	7 828
Honoraires professionnels	241 681	410 001	262 911
Frais de gestion du système Opus	37 807	46 960	41 420
Graphisme et conception	40 105	41 651	22 254
Site internet	35 347	21 108	20 360
Cotisations	30 436	34 217	21 605
Service de la paie et autres frais bancaires	30 787	29 875	27 454
Transport de valeurs	5 417	5 216	4 357
Formation	19 705	22 065	7 135
	3 586 781	3 763 941	4 085 246
Matériel et fournitures			
Carburant	1 702 133	1 755 689	1 978 254
Pièces	419 950	478 510	443 408
Pneus	108 137	125 944	114 310
Huile, graisse, antigel	69 397	70 429	67 348
Remorquage et autres	13 648	12 643	8 409
Petit outillage	8 399	2 191	3 567
Entretien et réparations			
Terrains	43 965	39 966	56 454
Stationnements incitatifs	55 913	55 586	55 246
Bâtisses	104 805	107 260	102 754
Atribus	76 200	75 684	69 704
Équipement de garage et véhicules de service	21 417	37 803	19 460
Équipement de l'exploitation	10 117	9 187	54 833
Équipement et logiciels SAEIV/SIPE	152 883	133 849	129 053
Équipement informatique et Opus	138 278	87 070	142 407
Fournitures de bureau et Opus	27 402	28 358	27 856
Frais d'impression	94 646	86 699	82 240
Uniformes	175 751	170 271	11 204
Fournitures de garage et sanitaires	46 090	41 161	39 321
	3 269 131	3 318 300	3 405 828
Montant à reporter	18 257 547 \$	18 500 770 \$	18 770 831 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Exploitation générale - charges (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Budget 2017	Réel 2017	Réel 2016
Exploitation générale (suite)			
Charges (suite)			
Montant reporté	18 257 547 \$	18 500 770 \$	18 770 831 \$
Location			
Terrains	82 373	81 636	79 146
Équipement de garage	13 386	12 557	11 406
Équipement de l'exploitation	17 239	27 550	14 331
Équipement de bureau	5 170	6 456	4 940
	118 168	128 199	109 823
Services publics			
Électricité et chauffage	213 388	191 461	191 923
Télécommunications	84 620	74 497	163 930
	298 008	265 958	355 853
Taxes - Assurances - Permis - Immatriculation			
Taxes	75 807	77 027	73 957
Assurances	155 265	150 960	150 197
Permis - radios	6 856	6 975	4 752
Immatriculation	240 120	238 196	234 595
	478 048	473 158	463 501
Dépenses diverses			
Déplacements et représentation	39 161	34 473	34 552
Publicité	56 758	34 857	50 880
Commissions sur ventes de laissez-passer	61 048	60 415	59 151
Autres	9 974	2 322	9 886
Réserve pour imprévus	10 000	-	-
	176 941	132 067	154 469
Frais financiers			
Intérêts de la dette à long terme	925 958	901 416	1 049 440
Amortissement des frais d'escompte reportés	142 746	137 431	151 703
Intérêts sur emprunts temporaires	70 500	83 315	52 534
Intérêts - avantages sociaux futurs	900	3 400	800
	1 140 104	1 125 562	1 254 477
Amortissement des immobilisations	4 590 000	4 598 039	4 129 672
	25 058 816 \$	25 223 753 \$	25 238 626 \$



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Transport adapté

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Budget 2017	Réel 2017	Réel 2016
Revenus			
Subvention gouvernementale	1 083 151 \$	1 028 943 \$	1 012 476 \$
Contribution de la Ville de Lévis	1 545 642	1 545 642	1 390 338
Contribution d'une autre municipalité	81 108	81 108	78 746
Contribution de la CMQ - déplacements métropolitains	165 760	159 510	141 510
Revenus des usagers	364 576	318 157	327 145
	3 240 237 \$	3 133 360 \$	2 950 215 \$
Charges			
Contrats de transport	3 043 998 \$	3 123 219 \$	2 817 817 \$
Salaires	147 754	183 751	213 839
Avantages sociaux	40 885	53 457	58 395
Honoraires professionnels	-	11 474	-
Entretien et réparations	2 600	5 941	3 231
Papeterie et fournitures de bureau	5 000	4 172	4 987
Déplacements et représentation	-	720	-
	3 240 237 \$	3 382 734 \$	3 098 269 \$



